

LA FRANCE LIBRE

La France aux Français !

Journal Populaire, Républicain Catholique

Christ et Liberté !

ABONNEMENTS

	UN AN	6 MOIS	3 MOIS
LYON et Départements limitrophes...	20 fr.	11 fr.	6 fr.
Autres Départements...	24 fr.	13 fr.	7 fr.

DIRECTEUR : F.-I. MOUTHON

LYON, Rue Condé, 35 bis - REDACTION & ADMINISTRATION - 35 bis, Rue Condé, LYON

ANNONCES

Les Annonces sont reçues, pour Lyon et la Région, à l'Agence V. FOURNIER, 14, rue Confort, et dans ses succursales de Saint-Etienne, Grenoble, Valence, Mâcon, Bourg, Chalon-sur-Saône, Dijon et Clermont-Ferrand, et aux BUREAUX DU JOURNAL. A PARIS : A l'Agence HAVAS, 8, place de la Bourse.

Crise ministérielle. -- Démission du Ministre de la guerre

M. VIGIER A LYON

LA JOURNÉE

Malgré tous les vœux intéressés qui circulent, le Pape continue à jouer d'une santé parfaite.

D'après les journaux anglais, l'Allemagne aurait signé un traité secret avec l'Angleterre pour obtenir carte blanche en Asie Mineure, à la condition de laisser lord Salisbury imposer au Portugal la cession de la baie de Delagoa.

On annonce, de source autorisée, que le ministre de la guerre est absolument opposé à toute révision et a déclaré très énergiquement que la culpabilité de Dreyfus était certaine et évidente.

M. Cavaignac, ministre de la guerre, devant les résistances de M. Henri Brisson, ministre dreyfusard, donne sa démission.

Le pourvoi du lieutenant-colonel Picquet est rejeté.

Mme veuve Henry reçoit de nombreux témoignages de sympathie de l'armée française.

Une nouvelle d'Autriche — qui doit être un canard — attribue au comte Mouraview l'aveu que sa circonscription n'est pas la consécration d'un traité de Francfort. Nous les croyons bien, mais nous ne supposons pas les diplomates français et russes assez peu avisés pour le dire avant l'heure.

Pourquoi l'on veut la Révision

Par naïveté

Mon Dieu ! Vous savez, je commence à être troublé, moi. S'il était innocent, enfin ? Ce serait affreux.

Où, mon bonhomme, mais pas plus affreux, je suppose, pour lui que pour tout autre. Il y a bien, je pense, dix innocents au bagne. Qui s'intéresse à eux ? Qui les défend ? Personne. Cependant leurs avocats au moins ont dû avoir des doutes. Pourquoi ne les ont-ils pas criés sur les toits ? Pourquoi n'ont-ils pas publié des mémoires ? Parce que ça coûte cher et que leurs honoraires s'arrêtent à la condamnation ? Il n'y a donc que les riches qui ont le droit d'être innocents.

Mais ce n'est pas une raison pour ne pas tirer un du tas, si... Oui, si. Qu'est-ce donc qui a troublé votre conscience ? Zola jurant sur la Déclaration de l'Etat-Major est un ramassis de trahisons, hors Dreyfus de l'Etat-Major ; Trarieux déclarant que rien ne va plus depuis qu'il n'est plus ministre ; ou Jaurès proclamant que tout est abomination depuis que ses électeurs l'ont élu. Tout le monde a comme cela son « fait nouveau » qui n'éclaire pas d'un grand jour l'affaire de 1894.

Nous avons des magistrats chargés d'ordonner et d'exécuter les révisions. C'est à leur conscience à résoudre ce cas, non pas à la vôtre à qui l'on n'a rien demandé, qui n'a rien dit et qui, ne sachant rien, n'a rien à dire non plus.

Chacun son métier, et les traitres seront bien gardés.

Par férocité

Je n'invente rien. J'ai lu des articles signés affirmant qu'il fallait punir au plus vite une loi punissant de mort la trahison, reviser ensuite le procès, condamner Dreyfus en cinq sec et le fusiller en deux temps, qu'après ça on aurait la paix. Braves gens ! Mais aucune loi n'a d'effet rétroactif, et l'on décréterait aujourd'hui que les traitres recevront cent balles dans le ventre que

celui de 1894, même avec des boulettes de papier mâché.

Par lassitude

Il faut en finir, à tout prix, n'importe comment. On est las, on est écoeuré, les affaires ne vont plus et l'étranger se f... de nous.

Parfaitement ! Ainsi l'a voulu le juif qui mena la campagne. Seulement il ne faut pas prendre pour terminer l'agitation le parti de la perpétuer, en se jetant à l'aveuglette dans le cul-de-sac où le madré cousin de Dreyfus nous conduit pour nous assommer.

On condamnerait vingt fois le traître que vingt et une fois on crierait à l'erreur judiciaire, avec d'autant plus d'apparences de preuves que chaque fois on aurait découvert un point faible dans l'accusation, ou au moins un cheveu à faire couper en quatre par la langue affilée de quelque Labori.

Les affaires n'en iront pas mieux à éterniser celle-là, et l'étranger, au lieu de nous cingler de son rire bête, croira pouvoir impunément nous flanquer sa botte au derrière quand il s'apercevra que le juif qu'il fouillait aisément nous domine, nous dompte et met sa volonté au-dessus de nos lois.

Par esprit révolutionnaire

On a battu l'armée en brèche, déshonoré l'état-major, compromis la défense nationale. Il reste à arriver au grand chambardement. Al-lons-y !

On y va. L'expliquer ? A quoi bon ? Si on ne le voit pas, c'est qu'on est atteint d'une cécité incurable.

Voulez-vous une révision ? Faites celle des fonds secrets qui alimentent la campagne juive. La caisse fermée, Rothschild et le grand-Rabbin à Mazas, et les Français s'embrancheront.

Par indignation

Ceci est pour Messieurs les officiers qui veulent déchirer tous les voiles, dût la guerre en sortir.

L'idée d'un groupement d'officiers supérieurs et généraux qui résigneraient leurs fonctions et proclameraient ensuite la vérité fait du chemin. C'est officiers connaissent les secrets de l'affaire Dreyfus. Le jour où ils seront libres, ils pourront parler dans l'intérêt de l'armée et de la patrie.

Ces officiers démissionnaires d'hier, de demain ou d'après demain, sont partisans de la lumière, de toute la lumière. Ils estiment que, si la révision du procès Dreyfus doit se faire, les nouveaux débats ne pourront pas avoir lieu à huis clos, et qu'il faudra tout dire à la France. « C'est la guerre certaine », disait l'un d'eux ce matin. Mieux vaut la « vérité » avec ses terribles conséquences, que la « guerre étrangère » que la « guerre civile ».

Un autre officier nous a déclaré ce matin : « Tant pis ! Il faut en finir, il faut tout dire. Ce sera terrible comme complications, mais nous aurons fait notre devoir. Les torrents de sang qui seront versés n'ont rien de plus que ceux qui ont été versés par les traitres et leurs complices. » Une autre personnalité militaire considérable a ajouté : « C'est évident. Déchirons les voiles, mangeons le morceau. Tant pis ! Ils l'auront voulu. »

S'il est vrai que des officiers ont tenu ce langage, ce n'est pas dans la Patrie qu'ils auraient dû l'avouer, mais dans un journal de sans-patrie. C'est une parole antifrancisque. On ne fait pas la guerre pour un juif, et il n'y a de guerre possible que celle qui nous donnera à la suite d'une invention foudroyante la quasi-certaineté de ne pas disparaître comme nation dans un échec, mais de ruiner l'empire allemand pour reprendre nos provinces et la frontière du Rhin.

MARTEL.

tre directeur, actuellement en voyage pour la préparation du Congrès.

Celui-ci nous a répondu qu'il avait en effet reçu communication de la lettre mercredi dernier et qu'après les très loyales explications qu'il avait immédiatement fournies, il s'étonnait de cette publicité officielle que rien ne lui faisait prévoir.

Tout en regrettant le fait accompli, il s'incline devant la volonté qui l'a dictée ; mais un journaliste ayant à sa manière charge d'opinion, comme un pasteur a charge d'âmes, et ne voulant, pour sa part, qu'aucun malentendu subsiste, il publiera, dès son retour, c'est-à-dire mardi 6 courant, la lettre en question et sa réponse en tête de la France Libre.

La "France Libre Illustrée"

Nu méro du Dimanche 4 Septembre

TEXTES	
Après les Autres...	Jean Paul.
Les Bécasses (poésie)...	Henri Lardanchet.
La Sonnette d'alarme (suite et fin)...	Paul Harel.
L'imagier (suite)...	J. des Fourrelles.
Le château de Sombroux...	Jean Rameau.
Thérèse Sureau...	Jules Lemaitre.
Distractons du dictionnaire...	René Bazin.
Calypso...	X...r

GRAVURES
La Soupe. — L'imagier.

Echos & Nouvelles

LE TEMPS

La situation atmosphérique n'a pas sensiblement varié depuis vingt quatre heures et le maximum barométrique est encore aujourd'hui sur la Bretagne (Cherbourg 774). Le temps reste donc au beau.

L'INTOLÉRANCE RADICALE

M. Madier de Montjau a laissé un héritier, qui l'égale en intolérance et le surpasse en ridicule.

Cet homme farouche est un favori des radicaux ; il s'est laissé approcher par M. Bourgeois, et a daigné, lui l'ennemi des distinctions et le contempteur des hochets, recevoir le ruban rouge des mains du président de la République.

Son titre de cet honneur était d'avoir interdit aux jeunes filles de sa commune de s'habiller en blanc pour traverser les rues.

A ce trait, on reconnaît Cocula. Cette année, le chevalier Cocula a inventé une nouvelle machine de guerre contre l'infâme électricité.

Puisque les gouvernants s'obstinent à ne pas fermer les portes des écoles libres, il imagine un moyen d'empêcher les gens de les franchir. Entraver l'exercice d'une liberté, paralyser l'usage d'un droit, n'est-ce pas l'idéal de la politique jacobine ?

Voici donc ce que M. Cocula a imaginé : il a proposé au conseil général dont il est l'organe de voter un vœu ayant pour objet de faire interdire l'accès de toute fonction publique à tous les Français sortant d'un établissement privé.

N'est-ce pas là un moyen de prouver son respect de la liberté, comme Giboyer prouvait son respect pour la loi... en la tournant ?

On ne ferme pas les écoles libres ; on n'en interdit pas l'accès, mais on prévient les familles que les jeunes gens qui en sortiraient seraient déclarés déchus des droits qui appartiennent aux autres citoyens, et qu'on constituerait pour eux, en notre pays d'égalité, une classe à part : la classe des parias.

Quiconque ne s'est pas nourri de la moelle universitaire est frappé d'une exclusion perpétuelle et générale ; on lui conserve un seul droit : celui d'être contribuable.

En homme de principes, M. Cocula ne s'arrête pas aux nuances : sorti d'une école libre, vous ne pouvez être ni facteur rural, ni président de la République ; allumeurs de gaz et ministres, gardiens de square et chefs d'armée devront être le produit de l'enseignement officiel ; pour casser des cailloux sur les routes, il faudra produire un billet d'instruction laïque.

M. Cocula n'en est pas moins convaincu qu'il est l'un des meilleurs défenseurs de la liberté, et l'un des plus solides piliers de l'égalité républicaine.

LEÇON DE DIGNITÉ

Un drame de plus dans l'affaire Dreyfus. Le colonel Henry, après s'être reconnu l'auteur de la pièce fautive dont M. Cavaignac avait garanti l'authenticité à la tribune, a prouvé sa faiblesse d'esprit en se suicidant.

Le général de Boisdeffre, humilié de s'être laissé tromper par un faux aussi grossier, a demandé au ministre de le relever de ses fonctions de chef de l'état-major.

Et le ministre ? Est-ce que sa situation n'est pas aussi humiliée et plus radicale que celle de son chef d'état-major ?

Qui donc a déclaré avoir pesé l'authenticité matérielle et morale du document ? Qui a trompé la Chambre en produisant comme vraie une pièce fautive ? Qui a trompé le pays en faisant placarder ce faux sur toutes les murailles ?

Tromperie involontaire, assurément ; mais erreur qui appelle une sanction, parce qu'un chef responsable n'a pas le droit de commettre de pareilles bévues.

Le général de Boisdeffre, pour avoir cru, naïvement, à la sotte invention du colonel Henry, estime qu'il est de sa dignité de se retirer. Il a raison.

Mais si le sous-ordre n'est plus à sa place au ministère, est-ce que son chef hiérarchique peut y rester une minute de plus que lui.

DISCIPLINE MINISTÉRIELLE

M. Brisson s'est donné la satisfaction de créer un ministère homogène ; de moins il s'en est contenté, peut-être même l'a-t-il cru.

Dès le premier jour, la solidarité des membres du cabinet s'est affirmée par le sacrifice que chacun d'eux a fait de ses principes sur l'autel de l'ambition.

Avec une abnégation, dont il aurait été impertinent de suspecter la sincérité, les ministres révisionnistes renonçaient à la révision, les ministres partisans de l'impôt global et progressif abandonnaient la globalité et la progression. Tous ces bons radicaux entraient dans les chausseuses de M. Méline et juraient de les porter fidèlement pendant toute la durée de leur vie ministérielle.

Mais, pour être ministre, on n'en est pas moins soumis aux « petites influences de clocher » ; on a ses comités, ses meneurs, et quand on retourne devant eux on n'ose paraître avec la modeste livrée de l'opportunisme ; il faut paraître avec le panache radical.

M. Trouillot, pour aller présider le conseil général du Jura, a donc repris son panache. Cet homme universel, qui se fait alternative ment incendiaire et pompier, a son programme de Paris et son programme de province. Au Palais-Bourbon, il soutient que l'impôt global et progressif est une chimère, s'il n'est pas un danger ; à Lons le Saunier il vote un vœu en faveur du même impôt progressif et global.

On n'est pas plus électricité. Le cabinet donne-t-il à ses membres le droit de se contredire ainsi ?

Dans la Marine le subalterne de M. Brisson, M. Vallé, note la réduction du service militaire. Il semble que sur une question de cette importance un membre du cabinet est tenu à quelque prudence, et qu'il doit réserver son opinion jusqu'à ce que le conseil ait formé la sienne.

Les radicaux parlent beaucoup de la discipline républicaine ; mais, au fond, ils n'y tiennent que pour l'imposer aux autres.

LOCKROY DE MA MER

M. Lockroy a été très bien reçu à Cherbourg et les jeunes filles de la ville lui ont offert un bouquet.

Très touché, dit-on, le ministre leur a répondu : « Mesdemoiselles, permettez-moi de vous remercier de votre bouquet, qui est très joli, et soyez assurées que vous aurez l'escadre plus souvent. Permettez-moi donc (?) de vous embrasser toutes trois. »

M. Lockroy tiendra-t-il toutes les promesses du ministre de la marine ? En tout cas il y a là un charmant sujet de drame qui pourrait s'appeler « Bateaux pour jeunes filles » ou « Lockroy de ma mer ».

TOUJOURS UN ANGLAIS !

Ce cri était poussé sur le bord de la mer, par un jeune Parisien exprimant son regret patriotique à la nouvelle qu'un sujet de la reine Victoria entreprenait de traverser la Manche à la nage.

Il est de fait que c'est toujours un Anglais qui se présente pour les grandes promesses de natation, dussent-elles lui coûter la vie, comme à ce malheureux Webb, qui se noya dans les rapides du Niagara. Le plus bel exploit d'un Français, comme nageur, n'a été qu'annoncé, il n'a pas eu lieu. Je veux parler de ce Marseillais qui avait parié de faire à la nage le trajet de Paris à Calcutta, et qui, au jour dit, arriva sur le bord de la mer en calzon de bain, mais le corps entouré d'une ceinture de conserves alimentaires. « Car, nous en aurons peut-être pour quelques jours », expliqua-t-il, en se tournant vers son adversaire qui, s'avançant d'avance vaincu, paya le montant du pari.

Et maintenant pourquoi est-ce toujours un Anglais qui bat les enfants des autres peuples à la nage ? Tout simplement parce que l'Anglais aime la natation se livre uniquement à cet exercice pour y passer maître. Il néglige à cet effet les autres sports ou du moins presque tous. Il y a des hommes d'un sport unique comme il y a des hommes d'un seul lièvre.

MES CISEAUX

Entre fonctionnaires : — On nous fait attendre le mouvement administratif tant promis. — Dame, il fait trop chaud pour que l'administration fasse un mouvement.

Nos Dépêches

SERVICES TÉLÉGRAPHIQUE & TÉLÉPHONIQUE SPÉCIAL

Informations

FÉLIX FAURE AU HAVRE

Le Havre. — Aujourd'hui, le président de la République a fait une excursion à bord du *Saint-Barthe*.

M. Félix Faure quittera le Havre mercredi, pour rentrer à Paris dans la soirée.

Judi, il partira pour Rambouillet, où il séjournera jusqu'au 12 septembre. On sait que les 13, 14 et 15 septembre, il assistera aux manœuvres de l'Allier.

Avant de quitter le Havre, le président de la République a chargé M. Blondel de remettre une somme de 1.100 francs aux divers bureaux de bienfaisance.

RENTREE DE M. BOURGEOIS

Paris. — M. Bourgeois est rentré aujourd'hui à Paris, à midi. Il est venu immédiatement au ministère de l'Intérieur où il a conféré quelques minutes avec le président de conseil.

La Santé de Léon XIII

Rome. — Certains journaux persistent à répandre des nouvelles alarmantes sur la santé du Pape. Ces nouvelles sont fausses. Plusieurs personnages français, qui ont eu l'occasion d'approcher de Léon XIII, assurent qu'il jouit d'une bonne santé. La légère indisposition dont il a souffert au commencement de l'été a complètement disparu.

M. Chartran, en ce moment à Rome, affirme que jamais il n'a trouvé le Pape aussi gai et bien portant.

L'insistance apportée à répandre ces fausses nouvelles fait supposer qu'il s'agit d'une campagne qui tendrait à faire croire que les facultés du Pape baissent pour diminuer l'importance de la dernière encyclique adressée au peuple italien, dont on voudrait attribuer la paternité au cardinal Rampolla.

L'Affaire Henry

Les obsèques

Paris. — Les obsèques du lieutenant-colonel Henry ont eu lieu ce matin à 8 heures au Mont-Valérien. Le frère du défunt est resté toute la nuit dans la chambre mortuaire. Mme Henry, son fils et la belle-sœur du colonel sont arrivés à Suresnes à 7 h. 30.

Dans le même train se trouvaient le commandant Lauth, l'archiviste Grillein et quatre officiers. Tous ces personnages sont montés dans des landaus pour se rendre au fort où se trouvaient déjà les membres de la famille. La levée du corps a été faite à 8 heures précises.

Le cercueil a été ensuite placé dans un fourgon des pompes funèbres. Il n'a pas été rendu d'honneurs militaires mais au moment de la sortie de la forteresse le poste de police commandé par un officier s'est rangé l'arme au pied et la sentinelle a porté les armes.

Le fourgon transportant la famille a précédé de quelques minutes le fourgon funèbre et s'est rendu directement à la gare.

A 9 heures, le cercueil a été placé dans un wagon qui a été scellé et plombé par le commissaire de police. Les curieux, massés le long de la gare se sont respectueusement découverts. Au moment du départ les artilleurs placés sur deux rangs ont fait le salut militaire et l'officier qui les commandait a salué du sabre.

A son arrivée à Paris Mme Henry a été saluée par les officiers ayant assisté à la levée du corps.

Le fourgon contenant la dépouille mortelle du colonel Henry a été ensuite aigüillé sur la ligne desservant Vitry-la-Ville.

Le train partira cet après-midi à 2 h. 50 et arrivera à Vitry à 7 h. 40. L'inhumation aura lieu demain à Pogny.

L'affaire Henry n'aura pas de réparation. — Dreyfus coupable

guerre et a eu une longue discussion avec lui.

A l'issue de cette entrevue, un rédacteur de la Patrie a interviewé le député qui lui a fait la déclaration suivante :

« Je viens de voir M. Cavaignac. Jors de cette entrevue tout a fait réconforté et absolument confiant dans l'avenir. »

« Je ne vous dirai pas tout ce que m'a dit le ministre. Cela ne se peut pas. Je le regrette pour les patriotes qui seraient soulagés, s'ils pouvaient savoir tout ce que je sais. »

« J'ai tenu à voir personnellement le ministre de la guerre pour lui demander son impression. M. Cavaignac n'a pas hésité et m'a répondu textuellement :

« Je reste absolument et formellement convaincu de la culpabilité de Dreyfus, culpabilité qui ne fait pas de doute. »

« En disant ces paroles, la figure du ministre de la guerre reflétait une conviction et une énergie qui n'ont pas été sans m'impressionner très vivement. »

Pas de révision

D. — Et la révision, savez-vous si le ministre la fera ?

— Jamais. M. Cavaignac s'y est formellement et énergiquement opposé. La révision est dangereuse. La révision est impossible ! C'est l'opinion très énergiquement exprimée par le ministre. M. Cavaignac m'a paru très ferme, très calme, très confiant et très sûr de lui. Dreyfus est coupable ! M. Cavaignac l'affirme d'une façon péremptoire et il l'affirme de telle façon qu'il est impossible d'en douter.

Jamais ! entendez le bien, il ne s'associera à la révision dont le général Billot n'a pas voulu.

Le ministre reçoit à chaque instant de tous les généraux, des marques de respect et de confiance. S'il a la responsabilité de la défense nationale, il saura la sauvegarder, il saura faire respecter nos généraux, il saura ne pas laisser évaluer le traître.

Tous d'accord pour réfléchir

Paris. — Dans la presse on s'occupe surtout ce matin des va-et-vient qui ont continué toute la journée d'hier entre les principaux membres du cabinet au sujet de la possibilité de la révision du procès Dreyfus.

Le Figaro dit à ce sujet : « On est d'accord aussi bien au ministère de l'Intérieur qu'au ministère de la guerre, qu'il importe de prendre ici au plus tôt une attitude que l'on ne soit à l'heure où elle sera cette attitude ? Elle n'a pas beaucoup changé depuis hier, quoiqu'il y ait de part et d'autre un désir d'entente. Les difficultés ne sont pas encore résolues, mais elles sont ajournées. »

Installation du général Renouard

Paris. — Le général Renouard, chef de l'état-major général de l'armée, a pris possession des services de l'état-major général. Le général Renouard, qui était en grand uniforme, a reçu successivement tous les membres des bureaux.

Le successeur du général Renouard

Paris. — Nous croyons savoir, dit le Temps, que le successeur du général Renouard au commandement de l'école supérieure de guerre sera le général Langlois, commandant la 7^e brigade d'infanterie, ancien officier d'artillerie, professeur à l'école de guerre d'un cours qui a été très remarqué.

Les chefs du bureau des renseignements

Quelle cruelle destinée que celle des chefs de notre service des renseignements au ministère de la guerre ! Quel sort leur est réservé par la fatalité ! Après le colonel Sandherr, mort fou, et le lieutenant-colonel Picquet, chassé de l'armée, voici le lieutenant-colonel Henry qui meurt tragiquement fin, en se coupant la gorge, à l'instruction ou verte contre lui !

Comment ces officiers supérieurs, arrivés à la direction d'un des services les plus redoutables de notre grand état-major, ont-ils, au cours de leurs fonctions si délicates intéressant à un si haut point la défense nationale, pu

